



Rapport du maire

Le lundi 28 août dernier s'est tenue une rencontre importante qui a réuni les membres du Conseil municipal de Massueville et ceux du Conseil municipal de Saint-Aimé, du Conseil de la Fabrique de Saint-Aimé et du Comité pour l'avenir de l'église. À cette occasion, j'ai informé nos partenaires d'une lettre reçue du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire nous avisant que le projet de transformation de l'église en salle communautaire était considéré comme une priorité par le ministère. On nous demandait alors de déposer un projet avant décembre 2017 pour recevoir une confirmation du financement. En gros, le ministère se dit disposé à financer autour de 70% d'un projet de plusieurs centaines de milliers de dollars qui nous permettrait de mettre le bâtiment à niveau (en vertu des recommandations des architectes mandatés par la Fabrique pour établir l'état de santé de l'édifice). Ce projet permettrait de mettre à la disposition des citoyens et des organismes de Saint-Aimé et Massueville (y compris, bien sûr, la Fabrique si elle le souhaite) une grande salle communautaire pour répondre à des besoins que nous avons sans avoir à débours des sommes qui pourraient s'élever entre 1,5 et 3 millions de dollars si nous devons construire un édifice neuf, ce que nous n'avons évidemment pas les moyens de faire.

Nous avons donc demandé à nos partenaires de Saint-Aimé, de la Fabrique et du Comité pour l'avenir de l'église s'ils acceptaient de travailler à ce projet avec nous. Il reste encore des inconnues. Nous voudrions rencontrer les citoyens des deux municipalités ainsi que les paroissiens. Cette ouverture du ministère nous permettrait de protéger l'édifice en lui donnant une nouvelle mission communautaire. Je crois à ce projet. C'est une chance que le ministère nous offre par ce financement. N'importe qui est capable de voir l'opportunité qui s'offre à nous. Nous devons bien sûr déterminer les moyens à prendre pour trouver les 30% qui manquent (soit 240 000 \$ pour un projet dont le coût pourrait s'élever à 800 000 \$ environ). Mais nous avons déjà des idées qu'il sera intéressant de partager avec vous. Comme dans d'autres milieux, nous serons appelés à faire preuve d'imagination et de solidarité. Toutes les municipalités du Québec sont présentement aux prises avec la situation créée par le fait que les Fabriques ne sont plus en mesure d'assurer l'entretien de ces édifices. Je n'ai pas à juger cette situation et je suis très conscient de la difficulté qu'ont certaines personnes, que je respecte profondément, à l'accepter.

Personne n'a les moyens de payer les coûts de la démolition de l'édifice, d'ailleurs la démolition n'est pas subventionnée et on parle de plusieurs centaines de milliers de dollars.

Oui, ce projet est un défi. Mais avons-nous vraiment le choix? Si nous ne nous attaquons pas à cette situation maintenant, ce ne sera que plus difficile plus tard. Remettre tout ça à plus tard est irresponsable. L'offre de subvention du ministère nous permet de voir comment nous pourrions transformer notre église en salle communautaire pour une fraction du coût de la construction d'une salle que nous n'avons pas les moyens de nous offrir. En tant que maire, je ne vois pas comment nous pourrions refuser cette offre. J'espère que vous partagez mon point de vue. Nous aurons l'occasion d'en parler lors d'une assemblée publique sur le sujet.

Le maire,

Denis Marion